

La fin des de la Brie

Au Xème siècle, le comte de la Brie est inquiet pour sa descendance.

Depuis d'innombrables générations, la tradition veut que chaque de la Brie ait exactement trois enfants (filles ou garçons). La famille est très croyante et envoie certains de ses membres dans un monastère. Le jour de la naissance d'un enfant, la mère lance une pièce de monnaie. En cas de pile, il devra entrer dans un monastère, sinon il fondera une famille pour perpétuer la tradition.

Sachant qu'à l'époque, une femme prenait toujours le nom de son mari, le comte se demande si son nom s'éteindra un jour ou s'il a des chances de se perpétuer indéfiniment. Que se passera-t-il si le comte décide d'interdire à ses descendants d'entrer au monastère ?